

JOURNAL municipal



UNE VOIE DE CHOIX

N° 14

AOÛT | SEPTEMBRE 2020



TABLE DES MATIÈRES

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX_____	3
COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL _____	4
NOUVELLES MUNICIPALES ET AVIS PUBLICS _____	5
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME _____	7
DIVERS_____	8

Le contenu du Journal municipal **UNE VOIE DE CHOIX** est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit.

La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens.

Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée.

Finalement, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

PROCHAINE PARUTION

23 OCTOBRE 2020

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: NICOLE CANCEL

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS

MONSIEUR MARIO ALAIN, MAIRE

maire@villedeportneuf.com

418 286-3844, poste 23

MADAME CHANTALE HAMELIN, CONSEILLÈRE AU POSTE #1

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Représentante à la Table de concertation culture

Représentante à la Résidence Portneuvienne

Représentante au Comité du Journal municipal et du site Internet

Représentante au Comité du quai et des terrains adjacents

Représentante substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante substitut au Comité du développement durable

MONSIEUR MARC RIVARD, CONSEILLER AU POSTE #2

marc.rivard@villedeportneuf.com

Représentant au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant au Comité Les Haltes du St-Laurent

Représentant au Comité du quai et des terrains adjacents

MONSIEUR GÉRARD GILBERT, CONSEILLER AU POSTE #3

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

Représentant au Comité d'embellissement

Représentant au conseil d'administration de Reg'Arts Portneuf

Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant substitut à la CAPSA

Représentant substitut au Parc naturel régional de Portneuf

MADAME JOËLLE GENOIS, CONSEILLÈRE AU POSTE #4

joelle.genois@villedeportneuf.com

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante au Comité de la politique familiale

Représentante au Comité achat local

Représentante substitut à la Résidence Portneuvienne

Représentante substitut au Comité d'embellissement

MONSIEUR GILLES BÉDARD, CONSEILLER AU POSTE #5

gilles.bedard@villedeportneuf.com

Représentant à l'OMHGP

Responsable de l'analyse du parc immobilier

Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

MONSIEUR BRUNO CORMIER, CONSEILLER AU POSTE #6

bruno.cormier@villedeportneuf.com

Maire suppléant

Représentant à la Municipalité régionale du comté de Portneuf

Représentant auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Représentant au Comité du développement durable

Représentant à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant à la CAPSA

Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme

LES RESPONSABLES MUNICIPAUX

418 286-3844 / **INFO@VILLEDEPORTNEUF.COM**

DIRECTION GÉNÉRALE

Mathieu Gingras, poste 26

GREFFE

France Marcotte, poste 24

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ET TRÉSORERIE

Isabelle Longval, poste 31

ADMINISTRATION

Carrie-France Leclerc, poste 22

Hélène Lavallée, poste 27

INSPECTION MUNICIPALE

Julie Vallée, poste 25

SERVICE DES LOISIRS ET DES COMMUNICATIONS

Hélène Poulin, poste 28

RÉCEPTION

Janie Beaudet, poste 21

SERVICE DES INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 32

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Stéphane Bérubé, 418 326-3007 | Directeur par intérim

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Jean-François Marcotte, 418 286-6939 / 418 284-9794 (urgence)

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 286-6465

CONTRÔLE ANIMALIER

Kathleen Marcotte, 418 268-4779

COMPTES RENDUS

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE | 10 AOÛT 2020

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal du 13 juillet 2020
5. Adoption des comptes payés du mois de juillet 2020
6. Dépôt du certificat, règlement d'emprunt 1 218 650 \$
7. Adoption du règlement créant une zone industrielle I-104
8. Adoption du règlement ajoutant un usage à la zone Ra-8
9. Demande dérogation mineure, rue Marcotte
10. Acceptation soumission, pavage de la voie de contournement
11. Paiement facture Les Terrassements François Fortier (retiré)
12. Embauche, directeur général de la Régie portneuvoise de protection incendie (RÉPPI)
13. Embauche d'un pompier, Samuel Ménard
14. Engagement municipal envers le Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

LE MARDI, 13 OCTOBRE 2020, À 19H30

500, RUE NOTRE-DAME

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE | 14 SEPTEMBRE 2020

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal du 10 août 2020
5. Adoption des comptes payés du mois d'août 2020
6. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement prolongeant la zone I-102 et diminuant la zone Rx-101
7. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement d'emprunt pour l'acquisition de véhicules et machineries – Service des travaux publics
8. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau
9. Demande dérogation mineure, terrain 1^{re} Avenue et coin rue Poliquin
10. Engagement journalier aux travaux publics
11. Nomination lieutenants intérimaires du service incendie
12. Proposition essai traitabilité – puits St-Charles
13. Achat de sel et sable d'hiver
14. Appui à la Course et au Festival de la banquise
15. Paiement facture, Maskimo Construction inc.
16. Adoption du plan municipal de sécurité civile (PMSC)
17. Nomination représentants à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

**LA VERSION ORIGINALE DES PROCÈS-VERBAUX EST DISPONIBLE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE À L'ADRESSE SUIVANTE:
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM**

NOUVELLES MUNICIPALES ET AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE RÔLE TRIENNAL 2019-2020-2021

Est, par les présentes, donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale :

1. QUE le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Portneuf a été déposé au bureau municipal, 655A, avenue de l'Église, Portneuf, le 15 septembre 2020. Ledit rôle pourra être consulté durant les heures normales de bureau.

2. QUE l'exercice financier 2021 est le troisième exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation triennal.

3. QU'une demande de révision peut être logée :

- au troisième exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- toute autre personne qui a un intérêt à le faire peut également déposer une demande de révision relativement à cette même unité d'évaluation. Vous pouvez aussi déposer une demande de révision à l'égard de toute autre unité d'évaluation, si vous avez un intérêt à le faire;
- une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou au centre de services scolaire qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

4. QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'année civile qui suit celle pendant laquelle est survenu l'événement justifiant la modification (article 131.2 de la Loi sur la fiscalité municipale).

5. QUE toute demande de révision doit obligatoirement, sous peine de rejet :

- être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » (disponible au bureau municipal);
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 385 adopté par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf (MRC) le 12 décembre 2018, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- être déposée à la Municipalité régionale de comté de Portneuf, 185, route 138, Cap-Santé, G0A 1L0, ou envoyée par courrier recommandé.

Donné à Portneuf, ce 25 septembre 2020.

France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant les règlements de zonage numéro 116 applicable au territoire de la Ville de Portneuf.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 14 septembre 2020, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116. Le projet de règlement vise à inclure les lots 2 981 265, 2 981 266 et 2 981 267 dans la zone I-102 afin d'agrandir la zone industrielle pour l'usage du futur acquéreur.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 octobre 2020 à 19 heures 30 dans la salle du conseil située au 500, rue Notre-Dame à Portneuf.

Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 655A, avenue de l'Église à Portneuf, aux heures régulières de bureau.

4. Le projet de règlement adopté contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Portneuf, ce 25 septembre 2020.

France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 10 août 2020 le règlement suivant :

Règlement numéro 239 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'autoriser dans la zone RA-8 l'usage de gîte touristique.

QUE le règlement 239 n'a fait l'objet d'aucune demande valide de participation à un référendum et que ce dernier est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE le règlement 239 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la MRC de Portneuf le 24 août 2020.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 655A, avenue de l'Église, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 25 septembre 2020.

France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 10 août 2020 le règlement suivant :

Règlement numéro 238 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer une zone industrielle I-104 à même une partie de la zone industrielle I-103.

QUE le règlement 238 n'a fait l'objet d'aucune demande valide de participation à un référendum et que ce dernier est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE le règlement 238 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la MRC de Portneuf le 24 août 2020.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 655A, avenue de l'Église, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 25 septembre 2020.

France Marcotte, greffière

AVIS AUX CITOYENS

L'avis d'interdiction de l'utilisation de l'eau potable à l'extérieur a été levé par la Ville en date du 7 septembre 2020, après que la demande ait connu une baisse normale en fin de période estivale et que nos réserves soient revenues à des niveaux satisfaisants.

La Ville remercie vivement les citoyens de leur collaboration active dans l'application temporaire de cette mesure et de leur respect des balises découlant du Règlement 144 sur l'utilisation de l'eau potable.



CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

REG'ARTS PORTNEUF

QUELQUES NOUVELLES

PROJET « OPTIQUE-PORTNEUF » :

Avec la collaboration du Service des travaux publics de la Ville, nous avons installé dix nouvelles photos et permuté les autres, ce qui donne à cette exposition une toute nouvelle allure. L'éclairage de nuit, dont l'alimentation électrique était défectueuse depuis le début de l'été, est de nouveau fonctionnel après une réparation et nous en sommes très heureux! Je vous invite à prendre une marche sur le quai, la nuit tombée; le spectacle vaut le déplacement!



Crédit photo: Pierre Choquette

PROJET « COUP D'ŒIL » :

La COVID a chambardé nos projets, notre travail, nos vacances et nombre d'autres aspects de nos vies, ainsi en est-il pour notre OBNL. Nous devons, avec les jeunes des 5^e et 6^e années en mai dernier, visiter et documenter la fabrication des jeux d'eau à l'entreprise Mecanarc de Portneuf. La pandémie a tout arrêté...

Avec la collaboration de la direction et du personnel de l'école La Riveraine, nous avons reformulé ce projet, lequel vise à faire découvrir aux enfants divers aspects méconnus de leur milieu de vie.

En octobre, ces écoliers seront invités, lors de deux ateliers en classe et d'une sortie en forêt, à découvrir, à identifier et à photographier divers éléments de la flore qui les entourent. M. Gérard Gilbert, à titre d'agronome, nous fera part de ses connaissances dans la réalisation de ce projet. Cette activité servira également de levier pédagogique à l'enseignement de diverses matières en classe.

PROJET « POINT DE VUE » :

La COVID-19 nous a également obligés à redéfinir deux projets qu'il devenait impossible de réaliser, soit « Hommage aux Bâisseurs » et « Clic'Ado ». Avec l'accord du Fonds Alcoa pour les collectivités durables, nous souhaitons mettre sur pied un club de photographie régional ayant ses assises ici, à Portneuf.

À ce projet s'intègre également la mise sur pied d'un studio de photo coopératif commandité par la Caisse Desjardins du centre de Portneuf, et rendu possible par le prêt de locaux par la Ville de Portneuf.



Crédit photo: Pierre Choquette

Ce club de photographie intégrera un volet 12-18 ans et nous œuvrons avec le Centre de services scolaire de Portneuf à intégrer le volet « photographie » dans les activités parascolaires.

La formation d'un comité organisateur est déjà en marche; la porte est grande ouverte à celles et ceux intéressés par la photo qui souhaiteraient nous donner un coup de main.

Pierre Choquette,
Président de Reg'Arts Portneuf



Le CERF Volant de Portneuf...

Un Centre d'Entraide et de Ressources Familiales pour
L'ENSEMBLE des familles de la région!

Programmation des services et des activités de l'automne 2020

Coup de pouce maman : Aide bénévole offerte au domicile des parents qui ont un nouvel enfant âgé de 0 à 5 mois. Possibilité pour les parents qui reçoivent ce service de s'inscrire à des ateliers de massages pour bébés.

Les doux câlins : Atelier qui permet au parent de vivre un moment agréable avec son bébé âgé de 0 à 12 mois par le biais d'activités de stimulation parent-enfant, de mini-ateliers d'information et de partage entre parents. À la Maison de la culture de Donnacona, tous les mardis de 13h30 à 15h. Début : 29 septembre. À Pont-Rouge, tous les jeudis de 13h30 à 15h. Début : 1^{er} octobre.

1,2,3...grandissons ensemble ! : Atelier s'adressant aux enfants âgés de 18 mois à 3 ans et à leurs parents. Au programme : activités d'éveil et d'exploration, jeux, collation, information et partage entre parents. De 9h à 10h30, tous les jeudis à Pont-Rouge. Début : 1^{er} octobre.

Les petites découvertes : Atelier où les enfants âgés de 3 à 5 ans, accompagnés d'un parent ou grand-parent, réalisent des apprentissages par l'intermédiaire du bricolage et de l'expérimentation. De 9h à 10h30, tous les vendredis à Pont-Rouge. Début : 2 octobre. De 9h30 à 11h, tous les lundis, au Centre communautaire et culturel à St-Marc-des-Carières. Début : 28 septembre.

Grand-dire : Atelier pour le parent et son enfant âgé de 2 à 5 ans permettant d'obtenir de l'information et du soutien vers une rentrée scolaire réussie par le biais d'activités éducatives parent-enfant, d'échanges entre parents et avec des personnes-ressources. De 9h30 à 11h, tous les mercredis au Centre multifonctionnel de Saint-Raymond. Début : 30 septembre. *En collaboration avec la Table 0-5 ans de Portneuf.

La météo intérieure : Atelier pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et leurs parents visant à favoriser l'estime et la confiance en soi chez l'enfant en lui apprenant à identifier ses émotions, à les accepter et à les accueillir au quotidien à l'aide d'outils simples et ludiques. De 9h à 10h30, les mardis aux deux semaines à Pont-Rouge. Début : 29 septembre.

Le rendez-vous des parents : Lieu où les parents peuvent échanger et s'informer selon des thèmes qu'ils auront choisis ensemble (ex. : l'alimentation, le développement de l'enfant, les bricolages décoratifs, etc.). Les enfants sont pris en charge par des bénévoles durant les rencontres. De 9h à 10h30, trois mercredis par mois à Pont-Rouge. Début : 30 septembre.

Entre papa et moi : Rencontre permettant aux enfants âgés de 3 à 6 ans de partager un moment privilégié avec leur papa tout en réalisant un bricolage éducatif et amusant fait en bois. De 9h à 11h, dimanche le 25 octobre et le 22 novembre à Pont-Rouge.

Ateliers d'information et conférences publiques : « Comment transformer une famille énergivore en famille énergisante ». De 9h30 à 11h30, mardi le 20 octobre à Pont-Rouge. Personne-ressource : M^{me} Julie Tremblay, intervenante familiale. « Atelier d'éveil musical (0-5 ans) ». De 9h30 à 11h00, lundi le 2 novembre. Personne-ressource : M^{me} Véronique Doyon d'Immuart. Triple P / pratiques parentales positives (0-12 ans) : 1- « Les pratiques parentales positives : Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? ». 2- « Les pratiques parentales positives pour aider votre enfant à développer de bonnes relations avec les autres ». 3- « Les pratiques parentales positives pour faciliter la gestion des émotions de votre enfant ». Dates et lieux à confirmer. *En collaboration avec la Table 0-5 ans de Portneuf et Avenir d'enfants.

Soutien individuel / Triple P : Rencontre individuelle visant à offrir un soutien aux parents dans les défis qu'ils vivent à travers les situations courantes de la vie quotidienne avec leurs enfants (0-12 ans). Selon l'approche Triple P (pratiques parentales positives). Sur rendez-vous.

**Activités prénatales :
Bienvenue aux futurs
parents !**

Yoga prénatal : Session de 7 cours offerts les mardis soirs, de 19h à 20h15. Personne-ressource : Mme Judith Blondeau. Début : 13 octobre. Coût : 30 \$.

Exercices pour maintenir et améliorer ma santé pendant et après la grossesse : De 13h30 à 15h, mercredi le 7 octobre. Personne-ressource : Mme Frederike Jalbert, kinésiologue chez Axo Physio.

Autres services disponibles : Information et référence, cuisines collectives, droits d'accès, centre de documentation et prêt de jeux éducatifs.

L'inscription et la carte de membre familiale au coût de 5.00\$ / an sont requises
Un léger coût est demandé pour certaines activités.

« Nos locaux sont situés au 189, rue Dupont local 171 à Pont-Rouge (Place St-Louis, entrée 4) »

Information et inscription au 418-873-4557 ou 1-888-873-4557 (sans frais).
Courriel : info@cerfvolantdeportneuf.org | Site web : www.cerfvolantdeportneuf.org | Facebook

CVA 2020

Comment nous faire
parvenir votre don:



Par la poste



Dépôt à l'église

(Enveloppes préadressées
disponibles à l'église)



Au secrétariat

(lundi et mercredi matin)

**À partir du 26
septembre 2020**

Contribution Volontaire Annuelle

Votre générosité - Notre soutien

La clé du succès dans la qualité
des services qui sont offerts à tous
pour les étapes de votre vie :
baptêmes, mariages, funérailles,
célébrations du pardon, lieu de
recueillement, etc.

Paroisse Bienheureuse Mère Saint-Louis

Communauté Notre-Dame-de-Portneuf

**Une paroisse
vivante
grâce à vous!**

Un merci spécial aux membres du Conseil municipal de la Ville de Portneuf, qui compte-tenu de la situation financière précaire de notre communauté, ont accepté généreusement de nous soutenir dans cette campagne de financement (CVA) pour l'année en cours. Nous comptons sur la générosité des paroissiens de la communauté chrétienne N.D de Portneuf afin d'assurer le maintien des services pastoraux essentiels à la survie.

Le CCOL.



Mon don

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

**Fabrique Bienheureuse
Mère Saint-Louis
207, 1^{ère} Avenue,
Portneuf (Qc) G0A 2Y0
418-286-6136**

**Toujours
ma paroisse :)**

BILAN FINANCIER	2018	2019
REVENUS D'OPÉRATIONS		
CVA	36470 \$	28010 \$
Collectes	8829 \$	9192 \$
Dons et souscriptions	2028 \$	3378 \$
Célébrations (mariages-funérailles)	5200 \$	3600 \$
Prions et feuillets	1354 \$	3059 \$
Gains sur disposition d'actifs	0 \$	500 \$
TOTAL REVENUS D'OPÉRATIONS	58402 \$	54218 \$
DÉPENSES D'OPÉRATIONS		
Salaires et bénéfices d'emploi	22109 \$	24765 \$
Casuel	2694 \$	2194 \$
Frais de déplacements	2375 \$	1535 \$
Culte et pastorale	5808 \$	6791 \$
Contribution diocésaine	5569 \$	5711 \$
Entretien et réparations courantes	4443 \$	3324 \$
Électricité et chauffage (2 bâtiments)	26062 \$	32221 \$
Honoraires professionnels	0 \$	6879 \$
Frais de bureau et administration	6267 \$	4878 \$
TOTAL DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS	75560 \$	88529 \$
SURPLUS OU (DÉFICIT) D'OPÉRATIONS	(17158 \$)	(34310 \$)
Octrois et subventions	0 \$	80639 \$
Autres revenus non-opérationnels	3311 \$	4320 \$
TOTAL DES REVENUS NON-OPÉR.	3311 \$	84959 \$
Réparations majeures	2961 \$	65043 \$
TOTAL DES DÉPENSES NON-OPÉR.	2961 \$	65043 \$
Surplus (déficit) non-opérationnel	350 \$	19916 \$
Surplus (déficit) global année courante	(16807 \$)	(14394 \$)

BILAN 2019

L'année 2019 fut éprouvante pour notre communauté chrétienne. Les bris à l'église N.D.S.D. ont grandement affecté notre sensibilité et mis en veilleuse des projets importants. Cependant, dans cette épreuve, il faut souligner le travail de M. Jean Genest, président de l'assemblée de fabrique de B.H.M.S.L. et son expérience auprès des autorités diocésaines chargées du dossier, qui ont accepté de défrayer tous les coûts : honoraires professionnels et les travaux de sécurisation urgents et obligatoires exigés par nos assureurs. Suite à cette épreuve, notre priorité demeure la survie de notre communauté en conservant les services pastoraux essentiels à toute vie communautaire. Notre sentiment d'appartenance et notre générosité seront la preuve de notre désir de vouloir participer à une vie communautaire vivante et engagée! Merci!

Le C.C.O.L.

Au cours de l'année 2019 :

- 8 baptêmes
- 20 funérailles

Mon don 2020

Montant : ☐ 125\$ ☐ 150\$ ☐ 250\$ ☐ 300\$ ☐ 350\$ ☐ _____ \$

**Le montant suggéré est de 125 \$ par adulte et 250\$ par famille.*

☐ Par argent comptant;

☐ Par chèque ci-joint. Nombre : _____;

☐ Par paiement pré-autorisé :

J'autorise la Fabrique de la paroisse Bienheureuse Mère Saint-Louis à prélever, le ____^e jour de chaque mois, le montant de _____ \$. Je comprends que cette somme sera automatiquement débitée de mon compte, à moins d'indication contraire de ma part.

☐ Par dépôt direct avec Accès D

☐ Faire le reçu au nom de _____

Signature _____

Merci de votre don

dépositaire du greff de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Télec.: 418 285-0075



courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le Journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la Ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. **Le format Word est requis.** Les dates de tombée et les dates de parution du Journal municipal pour l'année 2020 sont disponibles sur le site Web de la Ville dans la section « Journal municipal ».

VOS PHOTOS

Si vous possédez des photos de la Ville de Portneuf et aimeriez les faire paraître dans une prochaine édition, vous êtes invités à les transmettre à l'adresse courriel suivante: charline_morissette@outlook.com via WeTransfer, afin de conserver la qualité des images.

CANDIDATURES | HOMMAGE AUX CITOYENS

Vous connaissez un bon candidat pour l'Hommage aux citoyens? Faites parvenir son nom et une courte description par courriel à charline_morissette@outlook.com. Si le candidat est retenu, un texte plus élaboré vous sera demandé.

HÔTEL DE VILLE: 655, AVENUE DE L'ÉGLISE, QC, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com

tél.: 418 286-3844

fax: 418 286-4304

info@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE: 911

TRAVAUX PUBLICS

418 284-9794

LOISIRS

418 286-3844 poste 28

loisirs@villedeportneuf.com

OFFRE D'EMPLOI | PRÉPOSÉ AUX LOISIRS

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la directrice du service des loisirs et des communications, le rôle principal de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à effectuer différents travaux en rapport avec l'encadrement des activités de loisirs.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Agir à titre de surveillant du parc d'amusement 0-5 ans et s'assurer de la légitimité des clients qui utilisent le matériel;
- Voir au respect des règlements encadrant l'utilisation sécuritaire des infrastructures et équipements de loisirs;
- Assurer en tout temps l'entretien, la sécurité et la salubrité des lieux, entre autres au début et à la fin des activités (installer le matériel psychomoteur, ramasser les déchets, rangement du matériel, vérifier fenêtres et portes et fermer l'éclairage);
- Communiquer adéquatement avec la clientèle et les informer du service offert;
- Accomplir toutes autres tâches connexes requises par son supérieur.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'étude secondaire ou équivalent
- Bon service client
- Respectueux
- Souriant et dynamique

Lieu de travail : Carrefour municipal – 500, rue Notre-Dame

Horaire : En matinée, 10 heures à 15 heures par semaine

Salaire : 15,13\$ de l'heure

POUR POSTULER

Transmettre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'attention de Madame Hélène Poulin **AVANT LE 28 SEPTEMBRE.**

655-A, Avenue de l'Église, Portneuf, Qc, G0A 2Y0

courriel: loisirs@villedeportneuf.com

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Nous tenons à remercier la **Banque Nationale de Portneuf** de nous avoir donné sept (7) fauteuils pour notre nouvelle bibliothèque. Ces fauteuils seront grandement appréciés par notre clientèle!

La Découverte ouvrira ses portes en date du mardi 29 septembre 2020, à 18h30, dans ses nouveaux locaux.

Le comité des bénévoles de la bibliothèque La Découverte

